



PREFECTURE DE LA REGION GUYANE

Etat major interministériel de zone de défense
Bureau de la Protection civile

Grands rassemblements :

DOSSIER DE SECURITE
A transmettre

1. Caractéristiques de la manifestation:

Dénomination :
Nature (Activité/Type) :
Commune et adresse de la
manifestation :
.....
.....
Dates :
Durée :
Heure de début : Heure de fin :
Circuit : Oui Non Si oui : Ouvert Fermé
Superficie : Distance maximum entre les 2 points les plus éloignés du site :

Risques particuliers :

Nom du contact sur place :
Fonction de ce contact :
Tel. Fixe : Tel. Portable :

2. Responsables de la manifestation :

Raison sociale :
Nom:
Adresse:
Tel. fixe: Tel. Portable:
Fax.: Mail:

Représenté par :

Nom:
Fonction :
Tel. Fixe : Tel. Portable :

3. Spectateurs ou participants attendus :

Effectif d'acteurs : Tranche d'âge :
Effectif public : Tranche d'âge :
Communication (traducteur) :
Dont personnes ayant des besoins particuliers - Déplacement (chaise roulante...):
- Autres :
Durée de la présence du public :
Public : Assis Debout Statique Dynamique
Entrées payantes : Oui Non

4. Caractéristiques de l'environnement et de l'accessibilité du site :

Structure : Permanente Non permanente Types :
Voies publiques : Oui Non

Dimension de l'espace naturel :

Distance de brancardage : Longueur de la pente du terrain :
Autres conditions d'accès difficile :

5. Structures fixes de Secours public les plus proches :

Centre d'incendie et de secours de : Distance :
Structure hospitalière de : Distance :

6. Documents joints :

Arrêté municipal et/ou préfectoral
Avis de la commission de sécurité
Plans du site
Annuaire téléphonique du site
Autres :

7. Autres secours présents sur place :

Médecin Infirmier Kinésithérapeute Autres :
Nom : Tél. :

Ambulance privée

Autres :

Secours publics : SMUR Sapeurs Pompiers Police Gendarmerie Autres :

8. DISPOSITIF PREVISIONNEL DE SECOURS

Le dimensionnement des dispositifs prévisionnels de secours (DPS) est basé sur une grille d'évaluation des risques qui permet d'établir un « ratio d'intervenants secouristes » (RIS). Le calcul est basé sur le référentiel national « dispositifs prévisionnels de secours » du ministère de l'Intérieur. Il permet de déterminer le nombre de secouristes nécessaires pour assurer un DPS à destination du *public*. Il ne doit pas être utilisé pour un usage autre que celui-ci. En particulier, la grille d'évaluation des risques ne doit pas être utilisée pour évaluer le dimensionnement d'un DPS destiné aux participants d'une manifestation sportive.

Le formulaire de cette page permet de calculer le type de dispositif nécessaire, d'autres sont disponible sur internet.

Grille d'évaluation des risques - **A joindre obligatoire**

<http://www.secourisme.net/spip.php?article481>

Signature du responsable de l'organisation

Fait à , le